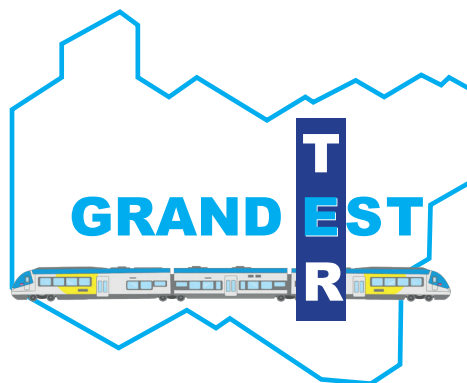




CSE  
TER  
GRAND EST



## COMPTE-RENDU CSE du 4 mai 2023

À la suite de la venue de la directrice de région dans le CSE ce jour, les organisations syndicales font le choix de lire une déclaration liminaire unitaire et brève. En effet pour les OS, la présence de la directrice dans le créneau imparti de 10h à 12h est insuffisante au regard de tous les sujets à aborder. La déclaration est axée sur la réforme des retraites et rappelle la forte mobilisation pour cette 13<sup>e</sup> journée d'action du 1<sup>er</sup> mai.

### Intervention de la directrice de région

- Point concurrence

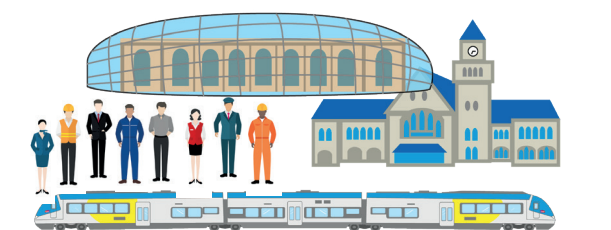
*Un avant-projet d'ouverture à la concurrence sur la Champagne-Ardenne a été diffusé par la Région. Il concerne l'étoile de Reims pour un lot de 4,9 millions de kilomètres train.*

*Si la direction admet ne pas avoir eu de doute sur la mise en concurrence pour la Champagne-Ardenne, elle en a eu la confirmation en même temps que les OS. Ainsi, l'avis de pré-information diffusé par la Région Grand-Est, le 22 mars 2023, aux agents annonçait la procédure d'appel d'offres de « l'étoile de Reims ».*

#### Calendrier

- **Avril 2024** : appel à candidatures. Avis de concession
- **T2/T3 2024** : communication du cahier des charges aux candidats
- **Mi 2024-2025** : rédaction de l'offre / dialogue compétitif / négociations
- **Fin 2025-mi 2026** : attribution du marché
- **Décembre 2028** : reprise de l'exploitation par le nouvel opérateur au SA2029

*À vos côtés,  
toute l'année !*



- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)



## Quelles seront les lignes impactées ?

### Lignes ferroviaires concernées :

- Épernay - Reims - Château-Thierry
- Champagne-Ardenne TGV - Reims - Charleville-Mézières - Sedan
- Charleville-Mézières - Givet
- Charleville-Mézières - Hirson - Longuyon - Longwy ou Thionville
- Reims - Châlons-en-Champagne - Saint-Dizier - Chaumont (Culmont-Chalindrey - Dijon)
- Reims - Fismes
- Reims - Laon
- Éventuellement Reims - Lille et/ou Charleville-Mézières - Lille

### Services routiers concernés :

- Châlons-en-Champagne - Verdun
- Sedan - La Ferté-sur-Chiers
- Troyes - Laroche-Migennes
- Troyes - Romilly-sur-Seine
- Romilly-sur-Seine - Nogent-sur-Seine
- Saint-Dizier - Chaumont
- Troyes - Chaumont
- Troyes - Châlons-en-Champagne

La direction souhaite accompagner au mieux les agents sur ces transformations et nommera une personne spécifiquement sur l'ouverture à la concurrence Champagne-Ardenne en juin.

Si concernant l'appel d'offres de l'étoile de Reims, le risque de la monotonie pour les ADC est moindre, ce sujet est pris en compte par la direction et porté auprès de la région. Selon les lots remportés par les filiales, la direction souhaiterait que des accords de coopération pour mutualiser les agents soient trouvés entre elles.

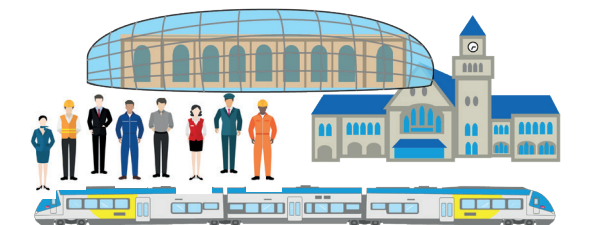
Concernant les dossiers en consultation d'entreprise, celui de Nancy-Contrexéville est paru et l'offre doit être rendue le 4 septembre, avec une attribution normalement prévue pour fin 2023. Celui du transfrontalier est prévu le 2 octobre 2023 pour une attribution au 1<sup>er</sup> semestre 2024.

Pour la nouvelle convention TER, la Région souhaite renégocier la qualité de service avec plus de pénalités en cas de



non-respect du contrat. Elle souhaite la mise en place d'un nouvel indicateur de satisfaction de service et de ressenti des clients (régularité, retard, suppression...), ceci afin de différencier s'il s'agit de la responsabilité de la SNCF ou d'un tiers. Afin de réduire les coûts fiscaux (environ 11 millions d'euros d'économie), d'ici 2024, la Région percevra directement les recettes.

*À vos côtés,  
toute l'année !*



- UNSA-Ferroviaire Alsace - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Lorraine - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)



*Pour le moment, les vendeurs resteraient rattachés à la SNCF et ne seraient pas impactés par les appels d'offres.*

*En juin, une commission transfert sera organisée pour préciser le calcul d'affectation des agents. Il est à noter que*

*le calcul ne se fait qu'après l'attribution des lots par la Région.*

*La direction rappelle que les accords d'entreprise continueront à s'appliquer dans les entreprises prenantes (filiales ou concurrentes) pendant 15 mois.*

## ● Point REME



*La directrice entend les alertes émises sur la dégradation des conditions de travail liée au REME et en tient compte. Un retour d'expérience a été réalisé. Des ressources supplémentaires ont été mises en place pour offrir plus de robustesse : embauche de 7 conducteurs, création de 2\*8 pour l'escale, 1 agent supplémentaire à la PCAS.*

*Ainsi sur les 650 personnes impactées, globalement 73 % toucheront plus de 500 euros (dont 57 % qui toucheront entre 800 et 1 000 euros). Il reste environ 80 agents qui doivent encore faire l'objet d'un calcul. La directrice estime répondre aux alertes sur la qualité de vie au travail en augmentant les crochets sur la Vallée de la Bruche et en les passant de 5 à 10 minutes.*

*La montée en charge sera plus progressive sur le REME et étalée sur 2023 et 2024, malgré les demandes de la Région qui trouve qu'elle n'est pas suffisamment rapide. Afin de fluidifier l'information voyageur en situation perturbée, SNCF Voyageurs, Réseau et Gares & Connexions développent des outils de communication.*

*Une reconnaissance salariale est prévue pour les agents concernés par le REME.*

## Information sur le projet escale-vente de Sarreguemines

### **Situation actuelle :**

- **1 poste de vente en 2\*8**
- **1 poste d'escale en 2\*8**
- **1 poste d'escale de jour**

*La baisse d'activité depuis le COVID et l'inaptitude d'un agent amènent la direction à souhaiter réduire les coûts. Ainsi, ce projet a pour finalité de supprimer le poste d'escale de jour.*

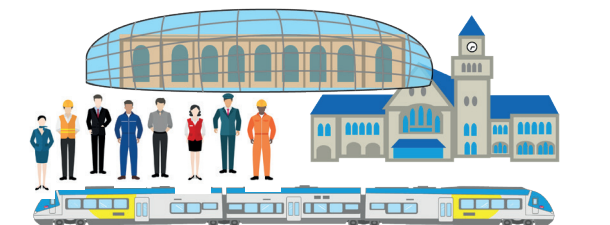
*Afin d'assurer la continuité de service entre le poste de matinée et de soirée à l'escale, c'est un vendeur qui assurera le poste*

*d'escale pendant la jonction.*

*La mixité vente/escale nécessite toutes les formations TES correspondantes avant la mise en place du projet au 1er septembre 2023. La direction confirme qu'un agent qui n'aurait pas reçu toutes les formations correspondantes ne réalisera pas de tâches pour lesquelles il n'a pas été habilité.*

*À la suite des alertes des OS concernant l'obligation d'avoir un vestiaire femme à l'escale, la direction affirme qu'elle y remédiera.*

*À vos côtés,  
toute l'année !*



- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)



La direction estime que ce projet a été bien accepté par les agents d'escalier, par le vendeur titulaire et plus ou moins bien par les agents de réserve.

Ce n'est pas l'avis des OS. En effet, un agent était volontaire, un autre l'était sous conditions avant de se rétracter, sans compter un nouvel embauché dans la nouvelle mouture, un refus, une inaptitude, un retraité et un seul volontaire parmi les réservistes pour la formation afin de pouvoir continuer à faire des remplacements sur Sarreguemines.

Tous les agents seront à la classe 3. En effet, le dernier agent à la classe 2 a été nommé classe 3 au 1<sup>er</sup> avril.

La direction fait le choix de maintenir les vendeurs sur la classification « chargé de la relation client » afin de les préserver en cas d'ouverture à la concurrence.

**L'UNSA-Ferroviaire rappelle à la direction que le comité local RPX avait exprimé le souhait que les sujets relatifs à ce projet soient traités en CSE et la direction de ligne n'y a pas été favorable.**

## Présentation du rapport annuel d'activité 2022 de la médecine du travail



Les sujets RPS ayant fait l'objet d'une alerte par les médecins sont pris en compte pour travailler dessus en apportant la technicité tout en restant dans la confidentialité. Pour la direction, certaines remarques ne concernent pas forcément TER étant donné que les médecins s'occupent des salariés de différentes SA. Les médecins n'ont pas

forcément une vision claire et exhaustive du fonctionnement de l'entreprise.

La forme du rapport annuel est à changer à la suite d'un décret de novembre 2022.

Entre 2021 et 2022, l'effectif est sensiblement le même ainsi que le nombre de visites réalisées.

Les visites d'embauches ont été multipliées par deux.

On note également dans ce rapport l'apparition des visites de fin de carrière conformément à la mise en place dans la loi, des risques psycho sociaux (RPS) liés aux horaires atypiques (3\*8), contacts clientèles, agressions, concurrence, réorganisations... des difficultés dans l'articulation de la vie privée / professionnelle encore plus accentuées pour les familles monoparentales. Les médecins du travail restent acteurs sur le terrain avec les formations secourisme au travail, les forums de prévention ou les visites terrain.

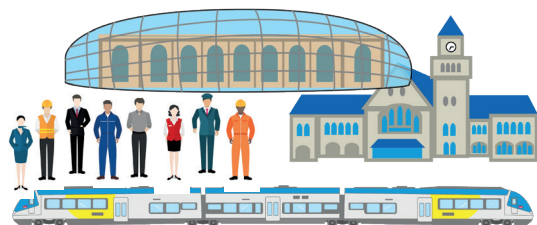
Les visites réalisées par les infirmières sont en augmentation.

**Les agents sont vus soit en :**

- **SIR (suivi individuel renforcé) tous les 2 ans maximum.**
- **SIS (suivi individuel simple) tous les 5 ans maximum.**

**L'UNSA-Ferroviaire souhaiterait plus de présence des médecins lors des CSSCT et réunions RPX.**

**L'UNSA-Ferroviaire reste à votre écoute afin de porter vos interrogations auprès de la direction.**



- **UNSA-Ferroviaire Alsace** - [ur.alsace@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.alsace@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Lorraine** - [ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.lorraine@unsa-ferroviaire.org)
- **UNSA-Ferroviaire Champagne-Ardenne** - [ur.ca@unsa-ferroviaire.org](mailto:ur.ca@unsa-ferroviaire.org)